

Province de Québec

Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

MRC de Montmagny

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 6 juillet 2009, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence de conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Michel Rousseau, Luc Vézina et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

2009-07-01 Adoption de l'ordre du jour

Considérant que l'ordre du jour se lit comme suit :

01. Ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Adoption des procès-verbaux
 - a) Suivi aux procès-verbaux
04. Correspondance
05. Présentation et adoption des comptes
06. Assurances
07. Assainissement des eaux usées
08. Activités du maire
09. Varia
10. Période de questions
11. Levée de la séance

Considérant qu'au point 09 *Varia*, les points suivants sont ajoutés :

- a) Entretien des chemins
- b) Camion
- c) Carnets de l'Isle-aux-Grues
- d) Patinoire

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Luc Vézina

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption des procès-verbaux

2009-07-02 Adoption des procès-verbaux du mois de juin 2009

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 1^{er} juin 2009 et celui de la séance extraordinaire, tenue le 18 juin 2009, soient acceptés tels que présentés.

Adopté.

a) Suivi aux procès-verbaux

Monsieur le maire fait une mise au point relative à la problématique qu'occasionne le déménagement des conteneurs pour les vidanges qui sont près du quai.

04. Correspondance

Pour l'organisation du tournage de l'Émission *La Petite Séduction*, le Comité Petite Séduction présente un bilan positif avec un bénéfice net de 1 033,87 \$. Monsieur le maire félicite les organisateurs pour cette réussite. Une lettre sera adressée au Comité organisateur en ce sens.

2009-07-03 Fonds de soutien aux territoires en difficulté - Appui à la demande de monsieur Gilles Roy

Considérant que monsieur Gilles Roy adresse une demande d'aide financière via le Fonds de soutien aux territoires en difficulté, volet V, pour la reconstruction de son garage qui a été détruit par un incendie au mois de décembre 2008 ;

Considérant que monsieur Gilles Roy opérait le seul garage sur l'Isle-aux-Grues et qu'il y offrait des services de base pour les insulaires, les estivants et les touristes ;

Considérant qu'un garage opérationnel est un service essentiel pour notre communauté ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues appuie la demande de monsieur Gilles Roy relative à une demande d'aide financière via le Fonds

de soutien aux territoires en difficulté, volet V, pour la reconstruction de son garage.

Adopté.

2009-07-04 Renouvellement de la Convention de service

Considérant que la Municipalité est à renouveler une Convention de service avec Microplus et Dumoulin Montmagny sous forme de banque d'heures relative à la réparation des équipements informatiques et bureautiques ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues renouvelle la Convention de service avec Microplus et Dumoulin Montmagny pour 20 heures (1 200 minutes) au tarif horaire de 49,99 \$ pour un montant de 999,80 \$, taxes en sus.

Que monsieur Jacques André Roy, maire, et/ou madame Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document relatif à la Convention de service.

Adopté.

2009-07-05 Schéma de couvertures de risques - assurances

Considérant que la Municipalité a adopté le 4 septembre 2007, une résolution portant le numéro 07-09-06 *Adoption du schéma de couverture de risque en sécurité incendie* ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que la Municipalité atteste l'adoption *du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie*, tel qu'approuvé par le Ministère, et le respect en tout point de son plan de mise en œuvre.

Adopté.

2009-07-06 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

Considérant que des travaux pour l'amélioration des chemins municipaux sont requis sur les chemins de la Basse-Ville, de la Batture et du Roi ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Luc Vézina

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que le Conseil de la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 4 999 \$ et joigne à la demande une copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté.

2009-07-07 Don à la Croix-Rouge canadienne, division Québec

Considérant que la Croix-Rouge canadienne, division Québec, sollicite des dons, ce qui constitue sa principale source de financement ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues accorde un montant de 50 \$ à la Croix-Rouge canadienne, division Québec.

2009-07-08 Entretien ménager – Centre de la Volière

Considérant que dans une lettre en date du 8 juin 2009, monsieur Éric Gagnon a donné sa démission à titre de préposé à l'entretien ménager au Centre de la Volière et à la gare fluviale ;

Considérant que madame Caroline Lavoie est déjà à l'embauche de la Municipalité et assume le poste de réceptionniste pour la traverse l'Isle-aux-Grues-Montmagny, à raison de 35 heures / semaine ;

Considérant que les préposés aux passerelles, au quai, et au navire (PPQN) assurent l'entretien de la gare fluviale ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que madame Caroline Lavoie assume en plus de son poste à la traverse l'Isle-aux-Grues-Montmagny, l'entretien ménager du Centre de la Volière et ce, à raison de 5 heures/semaine.

Adopté.

2009-07-09 Adoption du règlement numéro 2009-07-101 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Attendu que l'entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités pour les années 2007-2013 que le gouvernement a conclu avec les municipalités prévoit la mise en place d'une mesure afin que tous les clients

d'un service téléphonique soient tenus de contribuer au financement des centres d'urgence 9-1-1 ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Luc Vézina

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que soit adopté le Règlement numéro 2009-07-101 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Adopté.

2009-07-10 Matériel informatique

Considérant que madame Bibiane B. Vézina offre d'acquérir un écran pour un ordinateur mis hors d'usage, puisqu'il ne répond plus à nos besoins ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la Municipalité accepte l'offre de 25 \$ de madame Bibiane B. Vézina pour un écran.

Adopté.

2009-07-11 Ajout de traversées supplémentaires – périodes de livraison pour les matières dangereuses

Considérant que lors des périodes de livraison pour les matières dangereuses, la norme d'embarquement relative au nombre maximum de passagers admis sur le traversier N.M. Grue-des-Iles est de dix-huit (18) ;

Considérant qu'en haute saison, cette norme cause des pertes financières et des désagréments à l'industrie touristique, qui avec l'agriculture, est un des principaux moteurs économiques de l'Isle-aux-Grues ;

Considérant que la saison touristique est de courte durée ;

Considérant que la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues a reçu plusieurs commentaires négatifs suite à cette situation ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues, gestionnaire de la traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny, prenne les dispositions nécessaires pour l'ajout d'un voyage supplémentaire sur toutes les périodes de livraison de matières dangereuses et ce, pour la durée de la haute saison (du 14 juillet au 26 octobre, 7 voyages de plus pour la saison 2009).

Adopté.

À la séance ordinaire du Conseil tenue le 6 octobre 2008, le Conseil municipal avait acquiescé à la demande de madame Blandine Roy concernant l'emprunt du journal des taxes des débuts de la Municipalité (autour de 1831 jusqu'à 1935) et ce, pour une période de six mois. Dans une lettre en date du 29 juin dernier madame Roy demande la prolongation du prêt de ces documents (journal des taxes des débuts de la Municipalité (autour de 1831 jusqu'à 1935)) pour au moins un an. Suite à une discussion, les membres du Conseil acceptent cette demande.

Pour faire suite à une demande d'aide financière de la Municipalité en vue de mettre en place un service de transport aérien complémentaire au service de la traverse L'Isle-aux-Grues-Montmagny entre les mois de juin et novembre 2009, Monsieur Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports, attribue une subvention non-récurrente de 5 000 \$ afin de soutenir ce nouveau service aérien complémentaire.

La MRC de Montmagny a transmis une copie de la résolution numéro 2009-06-13 *Plan de diversification – nomination de deux membres représentant l'Isle-aux-Grues.*

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a transmis la copie conforme d'une lettre adressée à la Société des traversiers du Québec ayant pour objet : Travaux de dragage au quai de l'Isle-aux-Grues et disposition des matériaux dragués, saison 2009.

Madame Danielle Vincent, Travaux publics et services gouvernementaux Canada, autorise l'émission d'un paiement final de l'ordre de 15 062,10 \$, à titre de paiement foncier 2009.

Les documents suivants sont présentés aux membres du Conseil :

- Rapport annuel 2008 de l'Union des municipalités du Québec
- Volume, 90 ans d'histoire, Union des municipalités du Québec

05. Présentation et adoption des comptes

2009-07-12 Présentation et adoption des comptes

Considérant que les conseillers vérifient les différentes factures et que la liste des comptes préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour le mois de juillet 2009 est remise aux membres du Conseil et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la liste des comptes pour le mois de juillet 2009 soit approuvée pour un montant de 86 638,98 \$

Adopté.

06. Assurances

Monsieur le maire mentionne que suite à la réception du rapport d'évaluation préparé par Évalim Inc., évaluateurs agréés, portant sur la valeur assurable du Centre de la Volière, qui après étude est évalué à 2 000 000 \$, la Municipalité se doit d'assurer l'immeuble pour un pourcentage minimum de 80 % de sa valeur, elle peut également choisir d'assurer l'immeuble à sa valeur totale. Suite à une discussion, les conseillers concluent de ce qui suit :

2009-07-13 Couverture d'assurances – Centre de la Volière

Considérant que la firme Évalim Inc. évaluateurs agréés, suite au mandat reçu de la Municipalité, a remis un rapport d'évaluation portant sur la valeur assurable du Centre de la Volière, qui après étude est évalué à 2 000 000 \$;

Considérant que la couverture d'assurance obligatoire est de 80 % de la valeur de l'évaluation ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues avise l'assureur d'augmenter à 80 % de la valeur, la couverture d'assurance pour l'immeuble situé au 107, chemin de la Volière (Centre de la Volière) soit : 1 600 000 \$.

Adopté.

07. Assainissement des eaux usées

2009-07-14 Appel d'offre - Projet de collecte et d'assainissement des eaux usées

Considérant que dans le cadre du projet pour la collecte et l'assainissement des eaux usées, une étude préliminaire a été préparée par la firme BPR Infrastructures Inc. ;

Considérant que la Municipalité doit enclencher les autres étapes pour la réalisation de ce projet ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Luc Vézina

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la Municipalité entre en processus d'appel d'offre public qui sera élaboré en deux volets soient :

- Plan et devis préliminaires
- Plan et devis définitifs conditionnels à :
 - ☞ L'approbation du projet par le MAMROT.
 - ☞ Le financement du projet par le MAMROT à 95 % du coût total des travaux.
 - ☞ L'adoption du règlement d'emprunt.

Adopté.

08. Activités du maire

Monsieur le maire fait un bref compte-rendu des activités auxquelles il a participé :

9 juin	Conseil des maires de la MRC de Montmagny.
12 juin	Audiences publiques relatives au deuxième projet de schéma d'aménagement révisé de la MRC de Montmagny.
15 juin	Conférence de presse pour le lancement du livre <i>Carnets de l'Isle-aux-Grues</i> .
25 juin	Réunion de travail avec des représentants de la Société des traversiers du Québec.
26 juin	Banquet honorifique <i>Fortissimus</i> .
2 juillet	Réunion de travail à la MRC de Montmagny.
2 juillet	Réunion de travail du Conseil municipal.
2 juillet	Rencontre avec le député de Montmagny-L'Islet, monsieur Norbert Morin.

09. Varia

a) Entretien des chemins

Monsieur Luc Vézina mentionne que les travaux de pavage seront effectués dans la semaine du 12 juillet prochain et que le chemin de la Batture sera gratté aussitôt que la température le permettra. Lorsque ces travaux seront effectués les bords du chemin seront fauchés.

b) Camion

Monsieur Denis Boulanger mentionne qu'il a demandé au concessionnaire Ford, Desjardins Auto Collection, de prolonger la période pour un rappel de compagnie pour le Ford F-350 jusqu'au mois de décembre prochain. Il indique également que la benne et la grappe seront réparées dans les prochains jours.

c) Carnets de l'Isle-aux-Grues

2009-07-15 Répartition des sommes perçues sur la vente du volume *Carnets de l'Isle-aux-Grues*

Considérant que la Municipalité accepte l'offre de monsieur René Bonenfant, président-directeur général, éditions les Heures Bleues, relative au livre réalisé par madame Julie Stanton et monsieur Régis Mathieu, *Carnets de l'Isle-aux-Grues* (réf. : résolution numéro 2009-06-04) ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que sur chaque volume vendu, la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues perçoive 40% réparti comme suit : 20 % au vendeur et 20 % à la Municipalité.

Adopté.

d) Patinoire

2009-07-16 Demande d'aide financière - Fonds de soutien aux territoires en difficulté

Considérant que depuis plusieurs années la patinoire est installée sur un terrain appartenant à la Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues et que celle-ci devra être déménagée puisque le propriétaire du terrain a besoin de ce dernier pour les besoins de l'industrie ;

Considérant que la Municipalité prévoit installer une infrastructure qui, en période hivernale, abriterait une patinoire, mais qui, pour le reste de l'année, serait utilisée comme salle multifonctionnelle pour des activités sociales, récréatives et sportives ;

Considérant que l'ajout d'infrastructures et d'équipements sportifs est sans contredit un incitatif pour des familles à venir vivre dans notre milieu insulaire ce qui, en plus de stimuler l'économie locale, contribue à l'accroissement démographique de notre milieu ;

Par conséquent ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

DE demander une aide financière pour financer l'acquisition de cette infrastructure.

Adopté.

13. Période de questions

14. Levée de la séance

2009-07-17 Levée de la séance ordinaire du Conseil

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du Conseil soit levée à 22 h 20, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir.gén. et sec.-trés.